



Commission scolaire
DES PHARES

Service des ressources matérielles
Carl Ruest, ing. – Directeur
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4
Tél. : 418 723-5927 – Poste 1080
Télec. : 418 722-1978

Le 19 juin 2018

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2,55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : DOSSIER R-4041-2018 - DEMANDE RELATIVE AU PROGRAMME GDP AFFAIRES

Monsieur,

Par la présente, nous désirons brièvement faire part à la Régie de l'énergie de certains commentaires que nous jugeons pertinents en lien avec le programme GDP Affaires d'Hydro-Québec auquel participe la Commission scolaire des Phares. L'objectif visé par la transmission de cette lettre est que la Régie soit bien au fait des impacts de ce programme sur les organisations comme la nôtre dans le cadre de l'analyse qu'elle a débutée.

Le territoire couvert par notre Commission scolaire se situe dans l'est du Québec. Il est formé des MRC Rimouski-Neigette et de la Mitis. Les deux villes centres en sont Rimouski et Mont-Joli. Son parc immobilier comprend plus d'une quarantaine de bâtiments pour environ 180 000 m² de superficie de plancher.

La Commission scolaire des Phares participe au programme GDP d'Hydro-Québec depuis deux ans. Afin d'y participer, nous avons mandaté une firme spécialisée pour nous aider à gérer nos appels de puissance et répondre aux exigences de mise en œuvre d'Hydro-Québec. De plus, des équipements ont dû être achetés et installés, surtout la première année. En dépit de ces coûts, la décision de participer à ce programme a été une bonne décision.

En 2016-2017, 1942 kW ont ainsi pu être mis à la disposition d'Hydro-Québec lors de périodes totalisant 9 heures. En 2017-2018, c'est 2549 kW qui ont plutôt été impliqués pour un total de 25 heures. Les sommes versées par Hydro-Québec ont permis à notre commission scolaire de payer les frais occasionnés par l'installation des équipements requis et la gestion qui devait en être réalisée, tout en bénéficiant d'une marge financière intéressante. En 2016-2017, la marge obtenue s'élevait à environ 70 % de l'aide financière reçue. Cette marge est passée à environ 85% la dernière année car moins d'investissements ont été nécessaires.

...2

Pour une organisation comme la nôtre, la participation à un programme qui peut générer un certain revenu est très intéressante. Ce revenu nous a permis de moderniser plus rapidement certains équipements de contrôle donc en lien direct avec la gestion immobilière. Mais une partie du revenu net a aussi permis d'investir dans différents services aux élèves ce qui n'est pas négligeable puisqu'en lien direct avec la mission de notre organisation.

Le programme GDP d'Hydro-Québec est relativement simple d'approche, il est aisé de s'y inscrire et d'en assumer la gestion. Il s'agit là d'aspects incitatifs importants pour nous qui sommes de petites équipes, continuellement aux prises avec de fastidieux (mais nécessaires) cadres réglementaires et administratifs de toutes sortes. Alors si ce programme est avantageux pour Hydro-Québec et l'est tout autant pour des organisations publiques comme les commissions scolaires, pourrait-on penser qu'un jour il ne soit plus disponible?

Nous souhaitons sincèrement que ce programme soit là pour rester car il apporte relativement simplement, des dividendes non négligeables pour nos organismes.

Nous espérons que ces quelques commentaires vous seront utiles, nous vous remercions de votre attention vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur du Service des
ressources matérielles,



Carl Ruest, Ing.